

Le DGE mènera une enquête sur la ministre Michelle Courchesne



La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne
Photo: PC

Jocelyne Richer
La Presse Canadienne

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, devra rendre des comptes au Directeur général des élections (DGEQ), selon ce qu'a appris La Presse Canadienne, lundi.

Un enquêteur du DGEQ procédera à des vérifications, à la suite de déclarations faites récemment par la ministre Courchesne, relativement au financement des partis politiques par des entreprises privées, une pratique interdite par la loi.

A deux reprises, lors d'un point de presse sur un autre sujet, le 2 décembre, la première fois en français, le seconde en anglais, Mme Courchesne a présenté comme un fait accompli que les compagnies versaient de l'argent aux partis politiques.

En moins d'une semaine, c'est la deuxième ministre du gouvernement de Jean Charest à devoir s'expliquer au DGEQ à ce propos.

«Vous savez aussi bien que moi qu'il y a beaucoup, moi, je dirais (que), la majorité des entreprises privées soutiennent tous les partis politiques», a-t-elle déclaré.

Peu après, en anglais, elle a dit craindre et déplorer que cette pratique illégale cesse, car, selon elle, les entreprises privées qui contribuent aux partis «ne voudront plus donner d'argent», si elles s'imaginent que ce geste puisse être associé à du favoritisme politique.

«Elles ne veulent pas être accusées de contribuer au financement (des partis) pour obtenir quelque chose en retour du gouvernement», a-t-elle dit, alors qu'elle réagissait, en compagnie de son collègue de la Famille, Tony Tomassi, aux allégations de favoritisme portées par l'opposition péquiste quant à l'attribution de places en garderie.

Sur le coup, ses propos étaient passés inaperçus.

Depuis une trentaine d'années, la loi interdit pourtant explicitement les dons d'entreprises aux partis politiques. Pour éviter tout conflit d'intérêts et toute forme de retour d'ascenseur, seuls les individus peuvent contribuer un maximum de 3000 \$ par année aux formations politiques.

La semaine dernière, le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, avait lui aussi attiré l'attention du DGEQ, après avoir déclaré publiquement qu'il s'occupait de ramasser personnellement 100 000 \$ par année pour le Parti libéral du Québec (PLQ).

On apprenait par la suite que tous les ministres du gouvernement devaient faire de même, pour une somme totale attendue de 2,6 millions \$ dans les coffres du parti, annuellement.

Le ministre MacMillan avait dit par ailleurs s'étonner qu'on puisse penser empêcher une compagnie de donner au parti libéral.

Lundi, la chef de l'opposition, Pauline Marois, a dit juger la situation «inquiétante».

«C'est complètement défendu» pour une entreprise privée de donner à un parti, a rappelé la chef péquiste, en point de presse, sur un autre sujet.

Quant aux objectifs de contributions fixés aux ministres du gouvernement pour financer le parti, ce genre de pratiques n'a jamais eu cours au PQ, a soutenu Mme Marois, qui a servi plusieurs premiers ministres, de René Lévesque à Bernard Landry.

«On n'avait pas de quota» de sommes à ramasser, à titre de ministre, assure-t-elle, en disant que le financement se faisait au niveau des circonscriptions au PQ.

Une porte-parole du directeur général des élections a indiqué lundi que la ministre Courchesne serait contactée promptement, avant Noël, pour découvrir ce qu'elle a à dire sur les sources de financement du PLQ.



© La Presse, Itée. Tous droits réservés.